**PROJET REGIONAL POUR LE FINANCEMENT DU LOGEMENT ABORDABLE**

**DANS L’UEMOA (PFLA-UEMOA)**

-------------------------------------------------------

Financement Banque Mondiale Don IDA N° : IDA-D2360

AVIS A MANIFESTATION D’INTERET

**(SERVICES DE CONSULTANT – SELECTION DE CABINET/FIRME)**

**EXTERNALISATION DES SAUVEGARDES ET ELABORATION D’UN PLAN DE CONTINUITE ET DE REPRISE D’ACTIVITES INFORMATIQUE ET TELECOM**

**(PCIT/PRA) DE LA CRRH-UEMOA**

**AMI N°05/2023/CRRH-UEMOA**

1. La Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l’UEMOA (CRRH-UEMOA) est un établissement financier à caractère bancaire créé le 16 juillet 2010 à Cotonou avec le soutien des institutions de l’UEMOA, et ayant principalement pour objet social de refinancer au profit des banques et SFD, selon les modalités prévues aux statuts, les prêts au logement consentis à leurs clients.
2. La CRRH-UEMOA a obtenu en octobre 2017 un financement de l’Association Internationale de Développement (IDA) au titre du projet régional Banque mondiale/UEMOA pour le Financement du Logement Abordable dans l’UEMOA (PFLA-UEMOA), et a l’intention d’utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat de services d’un cabinet dans l’objectif de fournir des services cloud privé pour l’externalisation des sauvegardes et l’élaboration d’un plan de plan de continuité et de reprise d’activités informatique et télécom (PCIT/PRA) de la CRRH-UEMOA).
3. Les prestations du cabinet (non exhaustives) consistent à la fourniture des services cloud privé en vue de :
* Répliquer les sauvegardes informatiques de la CRRH-UEMOA dans un cloud privé ;
* Garantir la reprise d’activité sur les infrastructures du cabinet en cas de sinistre grave ou d’interruption des activités informatiques au siège de la CRRH-UEMOA ;
* Effectuer périodiquement (2 fois par an) des tests de continuité de services (sur site ou à distance) pour s’assurer de la validité des précédentes sauvegardes.

Le soumissionnaire s’assurera de toutes les configurations nécessaires pour la réplication des données dans le cloud privé et l’élaboration d’un PCIT/PRA selon les applications et/serveurs utilisés à la CRRH-UEMOA.

Il appartient à l’entreprise d’identifier les équipements/infrastructures dont elle aura besoin pour la bonne exécution de la prestation.

L’entreprise proposera des solutions techniques efficientes permettant une extension future des installations de nouveaux serveurs ou équipements réseau, en assurant pendant toute la période de garantie la disponibilité de la maintenance, en s’engageant à maintenir une continuité de service en cas de sinistre à la CRRH-UEMOA.

La durée prévisionnelle d’exécution de la prestation est de 90 jours et le temps d’intervention du personnel clé est de 45 hommes/jours pour les réunions de cadrage, la mise en œuvre des sauvegardes et la formation du personnel.

Les Termes de Référence (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse électronique suivante :

68 Avenue de la Libération, Immeuble BOAD, BP 1172 Lomé (TOGO)

Téléphone : (00 228) 22 23 27 22, Fax : (00 228) 22 23 27 42

Email : **consultant-it@CRRHUEMOA.ORG**

1. La Direction Générale de la CRRH-UEMOA invite les cabinets éligibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus.

Les cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu’ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l’exécution de la mission.

La langue de soumission de la manifestation d’intérêt est le français.

1. Les critères pour l’établissement de la liste restreinte sont :

La firme (un cabinet de préférence) doit être un cabinet d’étude et de déploiement de cloud privé dont le datacenter principal est basé dans la zone UEMOA et réunissant les conditions minimales suivantes :

1. Avoir une expérience confirmée de trois (03) ans au moins dans l'élaboration de manuels de procédures ;
2. Justifier d'une bonne expérience et de connaissances avérées de l'environnement bancaire ;
3. Justifier d'une bonne expérience en matière de missions d'élaboration de manuel de continuité d'activité ;
4. Justifier de hautes qualifications avérées (au minimum bac +5) en management des organisations, administration des entreprises, droit, gestion ou tout autre diplôme équivalent (produire CV du personnel affecté à la mission) ;
5. Une bonne expérience en matière de contrat similaire avec les institutions financières opérant dans les pays de la CEDEAO serait un atout ;
6. Justifier de compétences avérées (formation et mise en application) dans la maîtrise de la norme ISO 22301 (ou d'une norme similaire actuelle) et d'aptitudes à diagnostiquer les systèmes d'information serait un atout.

Par ailleurs, la firme doit :

* Avoir un datacenter respectant les normes de sécurité multiniveaux et basé dans la zone UEMOA ;
* Avoir une expérience dans le domaine bancaire, assurance ou services assimilés (joindre copie des preuves : attestations de bonne exécution des missions similaires réalisées au cours des cinq dernières années) et
* Avoir déjà réalisé des missions similaires (fournir une copie des attestations de bonne exécution).
* Disposer d’un site de repli secours (l’entreprise devra elle-même disposer d’un site de repli hors zone UEMOA pour son datacenter).

En outre, la firme doit présenter à minima les experts expérimentés suivants avec les preuves d’expériences à l’appui :

* (01) Expert en Cyber sécurité (BAC+5) avec 10 ans d’expérience
* (01) Expert Directeur de Projet (BAC+5) avec 10 ans d’expérience et ayant de l’expérience en gestion des projets
* (01) Expert PRA (Plan de Reprise des Activités) avec un niveau minimal BAC et ayant au moins 10 ans d’expérience dans la mise en œuvre de plan de continuité des activités
1. Il est porté à l’attention des soumissionnaires que s’appliquent au présent marché, les dispositions de la Section III, des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d’Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 révisé en Novembre 2017 (‘’Règlement de Passation des Marchés’’), décrivant les politiques de la Banque mondiale en matière de conflit d’intérêt.

Un cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants (SQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale.

1. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l’adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de lundi à vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00 (heure locale).
2. Les manifestations d’intérêt, rédigées en français, portant la mention « **Manifestation d’intérêt pour l’externalisation des sauvegardes et élaboration d’un plan de plan de continuité et de reprise d’activités informatique et télécom (PCIT/PRA) de la CRRH-UEMOA »** doivent parvenir sous pli fermé ou être envoyées par courriel, au plus tard le **05/09/2023 à** **15h00** GMT à l’adresse suivante :

**CAISSE REGIONALE DE REFINANCECEMENT HYPOTHECAIRE DE L’UEMOA (CRRH-UEMOA)**

**68 Avenue de la Libération, Immeuble BOAD, BP 1172 Lomé (TOGO)**

**Téléphone : (00 228) 22 23 27 22**

Email : **consultant-it@CRRHUEMOA.ORG**

Lomé, le 23/08/2023

**Mme Yedau OGOUNDELE**

 **Directrice Générale**